

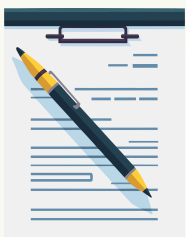
# Le journal du relais



## L'IRCEM pour les assistants maternels

L'IRCEM est un groupe paritaire de protection sociale à but non lucratif. Il gère la Retraite et la Prévoyance complémentaire, la Santé, la Prévention et l'Action sociale dédiées aux Emplois de la Famille et aux Services à la Personne. L'IRCEM Retraite, créée en 1973, gère la retraite complémentaire des salariés employés au service des particuliers et des familles. Elle est membre de la Fédération Agirc-Arrco. L'IRCEM est un contrat de prévoyance collectif qui complète les prises en charge de l'Assurance Maladie. Dans ce cadre, l'employé peut bénéficier d'indemnités journalières pour maintenir son niveau de vie.

**Vous pouvez faire une demande d'aide sociale sur le site internet qui peut vous donner droit à des chèques vacances ou une participation au frais d'activité sportive de vos enfants.**



### Déclaration d'impôts 2023

Vous pouvez demander auprès du relais les tableaux à remplir pour le calcul de l'abattement fiscal lié à votre métier. Merci de me communiquer votre adresse mail en cas de besoin.

Une permanence d'information aura lieu le mardi 30 avril de 9h30 à 12h00 à la salle des fêtes à Sampigny.

### COIN LECTURE

